

# Milquet taclée sur « l'infotainment »

POLITIQUE Jean-Claude Marcourt défend « le droit à la transgression dans l'info »

► Les propos de la ministre de l'Enseignement sur une « dérive généralisée » des médias ont provoqué des réactions négatives. ► Le Conseil de déontologie journalistique s'estime suffisamment « compétent et équipé » dans le domaine de l'info-divertissement.

Joëlle Milquet n'est toujours pas contente. Mercredi dans une interview au *Soir*, la ministre de l'Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) entendait provoquer un débat sur la déontologie journalistique à l'heure de « l'infotainment », ces programmes mixant information et divertissement. Elle a dénoncé une « dérive généralisée et globale » des médias qui « dépassent les limites », notamment en matière de respect de la vie privée. Des propos qui ont provoqué une vague d'indignation et de moqueries sur les réseaux sociaux (il s'agissait de l'un des dix sujets les plus commentés sur Twitter dans la journée de mercredi).

Pour rappel, Joëlle Milquet n'a pas apprécié d'être « tournée en ridicule » sur le plateau de la

nouvelle émission « Au Tableau ! » présentée par Ophélie Fontana qui sera bientôt diffusée sur La Deux. Elle s'estime « piégée » par la production qui ne l'avait pas prévenue qu'il y aurait plusieurs quiz pour tester ses connaissances scolaires. La ministre juge aussi que les techniques d'investigation de l'émission « 7 à la Une » qui aurait tenté d'enregistrer une conversation « privée » avec André Antoine,

lors des vœux à la presse du CDH mardi midi, devraient déboucher sur « une réflexion globale à propos des nouvelles règles de déontologie journalistique qui pourraient être analysées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel ». Piqué à vif, le Conseil de déontologie journalistique (CDJ) a tenu à préciser dans un communiqué qu'il était déjà « parfaitement compétent et équipé pour mener, s'il le juge utile, une réflexion sur l'infotainment », et recevoir toute plainte éventuelle. »

## Les droits de la presse, liés à la démocratie

L'affaire a rebondi quand Jean-Claude Marcourt a taclé la ministre en répondant à une question d'actualité du député Christos Doulkeridis (Ecolo) au Parlement de la FWB. Le ministre des Médias a précisé qu'il ne partageait pas le point de vue de sa collègue du gouvernement franco-

phone. Après avoir fait référence à la situation délicate en Pologne, suite aux mesures prises par le gouvernement envers la radio-télévision publique, il a estimé qu'il serait mal venu de changer les choses. « Nous pouvons toujours réfléchir avec le CDJ ou ce Parlement aux règles de déontologie, mais l'indépendance de la presse (...), dont le droit à la transgres-

sion et le droit de choquer, est intimement liée à la démocratie. »

Tout en reconnaissant le désagrément que toute personne s'estimant injustement critiquée par la presse peut ressentir, Marcourt a ajouté ne pas croire « qu'il faille changer les choses ». Il ne ferme toutefois pas la porte à un débat.

À moins d'une multiplication des plaintes de la part des hommes et femmes politiques, le sujet ne semble cependant pas à l'ordre du jour du Parlement de la Fédération. « C'est rigolo qu'un ministre dise que les députés peuvent avoir un débat sur un thème, s'amuse Françoise Bertiaux, cheffe de groupe MR au Parlement de la FWB. Après, je ne pense pas que parce que Joëlle Milquet a été gênée par un ou deux éléments, le Parlement doive se saisir de l'affaire. On est ici dans le cadre d'une affaire individuelle. Elle peut utiliser les moyens qui sont à sa disposition si elle le souhaite comme déposer une plainte au CDJ. Actuellement je ne crois pas qu'un débat soit

justifié. » Joëlle Milquet n'était pas joignable mercredi soir pour réagir. S'ils reconnaissent que les nouvelles méthodes de « l'information-divertissement » provoquent un certain malaise au sein de la classe politique, les différents représentants interrogés par *Le Soir* (lire notre édition du 20/1) ont tous souligné l'importance du respect total de la liberté d'expression des médias. ■

MAXIME BIERMÉ

## CONTRECHAMP

### « Les responsables de la RTBF ont voté contre »

En marge de l'interview qu'il nous a accordée (lire page 4), Benoît Lutgen est revenu sur la polémique née lors de ses vœux. « Je suis mal à l'aise de lire les réactions. Moi, je n'avais pas de problème à ce que l'équipe de "Contrechamp" reste. Nous les avons invités et nous leur avons proposé de faire leurs interviews à l'apéro ; ensuite, il était prévu qu'on passe à des discussions informelles, à table. Si j'ai mis leur présence à cette seconde partie au vote, c'était de l'autodérision. Et moi, je le répète, j'étais pour qu'ils restent. Mais personne n'a levé son doigt pour voter en ce sens. Pas même les responsables de la RTBF qui étaient présents ! Ni même les journalistes de "7 à la Une". »

V.L.A.